



PROCES VERBAL REUNION TELEPHONIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LFP

Auteur : **Nathalie BOY DE LA TOUR** Date : **13 mars 2020**

Libre Interne à la LFP Interne au service Confidentiel

Réunion du	13/03/2020
Présidée par	Mme Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents avec voix délibérative	Mme Nathalie BOY DE LA TOUR, MM. Nasser AL-KHELAIFI, Bernard CAÏAZZO, Jean Pierre CAILLOT, Saïd CHABANE, Michel DENISOT, Loïc FERY Alain GUERRINI, Francis GRAILLE, Jacques Henri EYRAUD Marc INGLA, Bernard JOANNIN, Sylvain KASTENDEUCH, Waldemar KITA Alexandre LACOMBE, Olivier LAMARRE, Claude MICHY, Laurent NICOLLIN, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND (<i>présent physiquement</i>)
Présents avec voix consultative	MM. Noël LE GRAËT, Vincent LABRUNE, Didier QUILLOT.
Excusés	M. Raymond DOMENECH (<i>représenté par Pierre REPELLINI</i>), Gilbert THIEL (<i>représenté par Nathalie BOY DE LA TOUR</i>)
Assistent	MM. Arnaud ROUGER, Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Maître Yves WEHRLI (Cabinet Clifford Chance) MMmes Stéphanie BOURDAIS, Marie-Hélène PATRY.



Le Conseil,

Réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés, peut valablement délibérer.

1. Crise sanitaire liée au Coronavirus I Covid-19

Nathalie BOY DE LA TOUR rappelle le contexte nécessitant de réunir ce jour téléphoniquement le Conseil d'Administration suite à l'accélération de la crise sanitaire du Covid-19 depuis la réunion du Bureau de la LFP qui s'est tenue ce mercredi 11 mars et suite à l'intervention du Président de la République du 12 mars au soir. Elle expose la recommandation des dirigeants de la Ligue, à savoir : suspendre immédiatement, et jusqu'à nouvel ordre, les championnats de Ligue 1 et de Ligue 2.

Didier QUILLOT indique aux membres les risques liés à une éventuelle suspension des compétitions tout en rappelant l'impérieuse nécessité de suivre les recommandations du Président de la République et du Président de la Fédération Française de Football.

Après avoir entendu successivement les représentants des clubs faire état d'une large majorité, les représentations des joueurs, des entraîneurs, des arbitres ainsi celui des médecins lequel a fait un état précis de la situation sanitaire et des recommandations qu'il convenait d'appliquer (notions de déplacement et regroupement afin de limiter la progression de l'épidémie),

Le Conseil,

Décide à l'unanimité de suspendre les compétitions organisées par la LFP jusqu'à nouvel ordre et avec prise d'effet immédiate.

D'autre part, le Conseil prend acte de la nomination de M. Philippe DIALLO, en sa qualité de Président du Cosmos, au sein de la Cellule de la Direction Générale des entreprises auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, laquelle sera chargée d'étudier l'impact économique lié au Coronavirus sur les entreprises.

Pour finir, le Conseil,

Prend acte de l'information faite par M. Didier QUILLOT précisant que M. Jean-Marc MICKELER, Président de la DNCG, a décalé à une date ultérieure à préciser la date limite de dépôt des liasses budgétaires auprès de ses services, ce qui entrainera de facto le report des auditions individuelles des clubs.



A l'issue de la réunion programmée par l'UEFA le 17 mars prochain, le Conseil d'Administration de la LFP se réunira à nouveau.

Nathalie BOY DE LA TOUR
Présidente

Didier QUILLOT
Directeur Général Exécutif